

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET**

Le huit avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le **16 AVR. 2025**
ID : 031-213102825-20250408-DEL22025030-DE

Objet : Secteur Paléficat : avis sur une étude de cohérence urbanisme - mobilités entre les communes de Toulouse, Launaguet et Tisséo Collectivités

Délibération n° 2025.04.08.030

Rapporteur : Tanguy THEBLINE

Contexte :

Sur le territoire de la métropole toulousaine, l'organisation de la ville renvoie à des compétences différenciées entre collectivités. D'un côté les communes et intercommunalités en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de l'autre les autorités organisatrices en charge de l'organisation des transports en commun. Le projet d'aménagement Paléficat – Rives de l'Hers se situe sur les communes de Toulouse et Launaguet, entre la rocade et l'Hers. Aujourd'hui faiblement urbanisé, il est composé d'un habitat pavillonnaire diffus, d'équipements et d'activités économiques et commerciales. Une concession d'aménagement du site a été attribuée à la SEML Oppidea en 2019, en vue d'y développer un projet urbain vertueux et ambitieux. L'objectif est donc de corréliser l'accueil de nouveaux habitants et actifs sur le secteur avec le niveau tous modes performants et structurants.

Dispositif prévu :

Afin d'articuler les politiques urbaines avec celles des déplacements, une démarche partenariale entre les communes concernées et l'autorité organisatrice des mobilités, pilotée par Toulouse Métropole, est mise en place:

- L'autorité organisatrice des mobilités s'engage sur les projets de transport, autour desquels une valorisation urbaine peut être attendue,
- Les communes et/ou intercommunalité s'engagent sur les moyens destinés à favoriser la densité urbaine et à optimiser l'accessibilité vers les transports en commun.

Se déclinant sur les projets de dessertes en cours d'études par Tisséo Collectivités, mais également sur les territoires bénéficiant d'ores et déjà d'une desserte performante en transports en commun, les études de cohérence urbanisme - mobilités visent les objectifs suivants :

- L'assurance d'une cohérence entre les projets de développement urbain et les projets de transports à travers la présente étude, tant en termes de phasage, de localisation que de fonctions,
- Une organisation dédiée le plus en amont possible pour en garantir la réussite.
- La déclinaison des principes attendus :
 - densité et mixité dans la zone d'influence des transports en commun,
 - organisation urbaine cohérente du projet d'aménagement,
 - préservation des possibilités d'insertion des transports en commun,
 - amélioration de l'accessibilité multimodale.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 26
Absents excusés Représentés : 3
Absent : /

Date convocation : 26 mars 2025

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

16 AVR. 2025

Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Christine LAFON, Michaël TURPIN, Anne-Marie AGUADO, Patrice RENARD, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Christine COGNET.

Étaient excusés représenté(es) : Thierry MORENO (pouvoir à JL GALY), Bernard BARBASTE (pouvoir à B. DEVAY), Isabelle BESSIERES (pouvoir à O. DESPRINCE).

Absent : /

Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY

Objet de l'étude cohérence urbanisme – mobilités de la desserte du projet d'aménagement Paléficat –Rives de l'Hers :

Positionné au Nord de la Métropole sur les communes de Toulouse et Launaguet, ce périmètre correspond à un territoire stratégique d'entrée de ville en pleine mutation urbaine. Il représente un potentiel d'accueil, à terme, de 15 300 individus minimums supplémentaires en extension urbaine et en renouvellement urbain, conditionné à la réalisation d'un transport en commun performant.

Le boulevard Florence Arthaud, axe multimodal, support d'un transport en commun en site propre et de modes actifs a été livré en 2016 pour desservir le secteur et accompagner à court terme l'urbanisation du projet de Paléficat. Le développement du secteur s'articulera autour la mise en service de l'offre de transports en commun associée à la Voie Nord, actuellement à l'étude par Tisséo Collectivités, et les aménagements en faveur des bus entre la gare de Fenouillet, Castelginest, Launaguet, Paléficat, Borderouge et Toulouse Lautrec.

Les engagements de Toulouse Métropole, des communes de Launaguet et Toulouse portent sur la programmation et le phasage prévisionnel des opérations urbaines, l'adaptation des outils d'urbanisme, les interfaces avec le réseau routier ainsi que sur les cheminements piétons et cycles.

Court terme de 2024 à 2025 :**Urbanisme :**

- Ouverture du collège de Paléficat en septembre 2024.
- Poursuite de la concertation avec les habitants du quartier de Paléficat.
- Création de la ZAC de Paléficat – Rives de l'Hers.

Mobilités :

- S'appuyer sur les infrastructures existantes (site propre bus, bandes et pistes cyclables sur le boulevard Florence Arthaud) et celles programmées (prolongation du site propre sur la partie ouest du chemin de Virebent et mise en œuvre du REV 5).
- Adapter les horaires des lignes actuelles (33, 42 et 114) pour desservir le collège et possibilité d'améliorer la fréquence de la ligne 114.
- Poursuivre des études sur la voie Nord.
- Lancer une étude sur l'adaptation du réseau TC en phase intermédiaire (2029-2031), avant la mise en service de la voie Nord et au début de l'urbanisation de la ZAC. Il est notamment question d'étudier :
 - la faisabilité d'une ligne de bus à forte fréquence préfigurant l'offre à horizon de mise en service de la voie nord,
 - la faisabilité du renforcement de la connexion à la ligne A,
 - la localisation des arrêts bus au regard du développement urbain programmé de la ZAC.
- Améliorer les traversées piétonnes et des aménagements piétons vers le collège.
- Étudier un plan guide définissant la stratégie multimodale de raccordement des espaces publics des quartiers limitrophes à ceux de la ZAC, dont prioritairement l'amélioration et l'intensification du maillage piéton pour rejoindre les arrêts de bus.

Horizon 2025 à 2035 :**Urbanisme :**

- Construction des premiers logements sur Paléficat à partir de 2027, avec provisionnellement 2880 logements prévus sur la période 2025 – 2035. La production de logements est divisée en 4 phases, dont les 2 premières réalisations seront autour du Boulevard Florence Arthaud, selon la temporalité suivante :

Membres en exercice : 29 Membres présents : 26 Absents excusés Représentés : 3 Absent : / Date convocation : 26 mars 2025 Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture - publication ou notification 16 AVR. 2025	Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Christine LAFON, Michaël TURPIN, Anne-Marie AGUADO, Patrice RENARD, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Christine COGNET. Étaient excusés représenté(es) : Thierry MORENO (pouvoir à JL GALY), Bernard BARBASTE (pouvoir à B. DEVAY), Isabelle BESSIERES (pouvoir à O. DESPRINCE). Absent : / Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY
---	---

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 – 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télerecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

- 2027 – 2028 : 590 logements en production sur les fonciers maîtrisés et 360 logements estimés en production en urbanisme négocié,
- 2029 – 2031 : 1100 logements livrés sur les fonciers maîtrisés et 720 logements estimés livrés en urbanisme négocié,
- 2031 – 2035 : 780 logements livrés sur les fonciers maîtrisés et 280 logements estimés livrés en urbanisme négocié.
- Renouvellement du secteur étudié (hors Paléficat) permettrait l'accueil de 900 logements sur des opérations encadrées (l'OAP Albi-Rostand, l'OAP Izard et l'OAP la Violette sud à L'Union) et 197 logements sur des zones de développement futurs identifiés à Launaguet. En dehors des secteurs d'urbanisme encadré, le secteur d'étude permettrait potentiellement d'accueillir 500 à 700 logements supplémentaires.
- La faisabilité d'inscrire de nouvelles normes de stationnement adaptées à la stratégie de mobilité de la ZAC au regard de l'offre en TC projetée et effectivement déployée sera étudiée dans le cadre d'une évolution du document d'urbanisme.

Mobilités :

- Mise en service de la ligne C en 2028.
- Mise en service des gares relatives aux AFNT (Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse).
- En fonction des résultats des études menées en phase précédente, adaptation du réseau TC de la phase intermédiaire à la livraison de la Voie Nord.
- Livraison des aménagements de la Voie Nord avec 3 lignes de bus prévues sur un itinéraire protégé de la circulation générale, dont une ligne évolutive vers un Linéo à terme. Cet aménagement permettra des connexions directes avec le Linéo 10 (gare de Fenouillet), AFNT et les 3 lignes de métro (via les stations Argoulets, Borderouge et Toulouse Lautrec).
- Relocalisation potentielle d'un ou des arrêts de bus pour correspondre davantage au contexte de la ZAC.
- Poursuivre l'amélioration de l'attractivité de la desserte en transports en communs en vue du développement urbain au-delà de 2035 :
 - Étudier la mise en œuvre d'une desserte structurante (de type métro, tram ou linéo) tenant compte du développement urbain, en lien avec la ligne C du métro, les AFNT et la Voie Nord,
 - Selon les études, un principe de desserte sera inscrit dans le futur Plan de Mobilité en cours d'élaboration,
 - Étudier la mise en place d'une offre TC à l'Est de la ZAC de Paléficat et les quartiers limitrophes en tenant compte des aménagements en faveur de la circulation des bus sur l'est du Chemin Virebent.
- Le maillage piéton/cycle dans la ZAC sera progressivement développé et permettra de connecter les quartiers limitrophes (dont des liaisons de rabattement vers des arrêts de bus).
- Déploiement progressif du réseau vélo dont le réseau structurant d'agglomération.
- Mise en place progressive des mesures de maîtrise du stationnement privé et public.

Horizon au-delà de 2035 :

Urbanisme :

- Livraison de 1120 logements pour la ZAC de Paléficat. A terme, la ZAC accueillera 4000 logements au total.
- L'étude de densification du PLUiH révèle un potentiel foncier conséquent dans le périmètre d'étude hors ZAC, qu'il conviendra de mobiliser au regard de la desserte en TC projetée et effectivement réalisée

Membres en exercice : 29
Membres présents : 26
Absents excusés Représentés : 3
Absent : /

Date convocation : 26 mars 2025

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

16 AVR. 2025

Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Christine LAFON, Michaël TURPIN, Anne-Marie AGUADO, Patrice RENARD, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Christine COGNET.

Étaient excusés représenté(es) : Thierry MORENO (pouvoir à JL GALY), Bernard BARBASTE (pouvoir à B. DEVAY), Isabelle BESSIERES (pouvoir à O. DESPRINCE).

Absent : /

Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY

Mobilités :

- Livraison des aménagements en faveur des bus et vélos du chemin Virebent Est et amélioration de l'offre TC sur cet axe, en lien avec le développement urbain.
- En fonction des résultats des études menées en phase précédente, mise en œuvre de la desserte structurante en transport en commun adaptée au développement urbain du quartier.

Décision

Vu l'avis de la Commission UPU du mercredi 26 mars 2025,
Vu l'avis du Conseil Municipal de la Ville de Toulouse du 28 mars 2025,

Entendu l'exposé de M. Theblin, et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

Article 1

D'émettre un avis favorable sur les termes de l'étude de cohérence urbanisme - mobilités entre Toulouse Métropole, les communes de Toulouse, Launaguet et Tisséu collectivités pour sa mise en place sur le secteur de Paléficat, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2

De dire que la présente délibération, sera affichée durant 1 mois à la Mairie de Launaguet.

Article 3

De rappeler que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

Voté à la majorité avec 25 POUR et 4 ABSTENTIONS (Georges DENEUVILLE, Sylvie IZQUIERDO, Guy BUSIDAN, Christine COGNET).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme


Marie-Claude FARCY
Secrétaire de séance,


Michel ROUGÉ
Maire,

Membres en exercice : 29
Membres présents : 26
Absents excusés Représentés : 3
Absent : /

Date convocation : 26 mars 2025

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

16 AVR. 2025

Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLIN, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Christine LAFON, Michaël TURPIN, Anne-Marie AGUADO, Patrice RENARD, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Christine COGNET.

Étaient excusés représenté(es) : Thierry MORENO (pouvoir à JL GALY), Bernard BARBASTE (pouvoir à B. DEVAY), Isabelle BESSIERES (pouvoir à O. DESPRINCE).

Absent : /

Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>



Etude de cohérence urbanisme mobilités de la desserte du projet d'aménagement Paléficat – Rives de l'Hers

Janvier 2025

toulouse
métropole



MAIRIE DE  TOULOUSE

 VILLE DE
Launaguet

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

16 AVR. 2025

ID : 031-213102825-20250408-DEL22025030-DE

Contexte et objectif de l'étude

Le projet d'aménagement Paléficat - Rives de l'Hers s'établit aujourd'hui sur un territoire stratégique (périmètre de cohérence urbanisme-transport dans le SCoT approuvé) avec une part importante de fonciers maîtrisés par la Collectivité et un potentiel de renouvellement urbain.

Toulouse Métropole a lancé une étude urbaine sur la cohérence urbanisme-mobilités.

L'objectif de cette étude est de donner à voir les perspectives d'évolution de ce territoire dans le temps en termes d'accueil d'habitants, d'emplois et de desserte.

Elle permet de déterminer une solution alternative et progressive répondant aux besoins de desserte en transport en commun de ce territoire.

Il s'agit donc de porter l'ambition de la métropole sur les communes de Toulouse, Launaguet et auprès de Tisséo Collectivités afin de proposer une vision d'ensemble, qui se traduisent notamment dans les documents de planification.

L'adhésion et l'implication des différents acteurs et partenaires étant indispensables à la mise en application de cette étude, ce document sera co-signé par : Tisséo Collectivités, Toulouse Métropole et les communes de Toulouse et Launaguet.

Son suivi nécessite des rencontres régulières avec l'ensemble des partenaires afin de conduire un bilan des réalisations et des études menées. Ces rencontres pourront aboutir à une adaptation du document selon le niveau d'avancée des projets.



Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 031-213102825-20250408-DEL22025030-DE

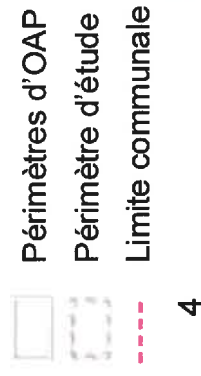
1. Lectures du grand territoire au prisme des documents d'urbanisme

Périmètre d'étude et périmètre d'engagement

- Le secteur d'étude dépasse l'assiette de l'opération Paléficat - Rives de l'Hers pour tenir compte des problématiques de desserte au nord de l'agglomération toulousaine

Les Communes concernées :

- Launaguët
- Toulouse



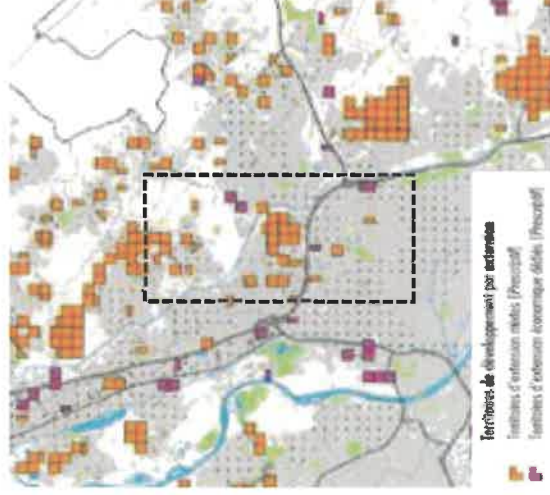


Lecture du grand territoire au regard du SCoT

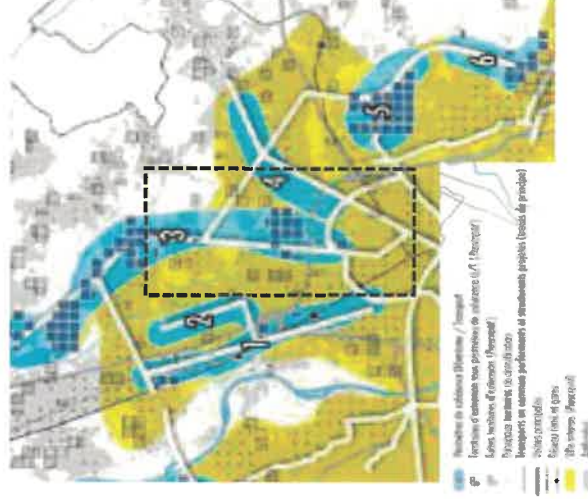
Maillage vert et bleu



Territoires de développement par mutation et extension



Cohérence urbanisme / transport



Deux périmètres de cohérence urbanisme / transport correspondant à deux transports en commun performants prévus dans le SCoT. Ces périmètres intègrent des territoires d'extension avec un total de 20 pixels identifiés dans le périmètre d'étude (en pointillés noir) dont 11 pixels sur le quartier de Paléficat. Ces derniers se répartissent en 9 pixels avec une densité brute recommandée de 200 individus (population + emplois)/ha (soit 70 logements/ha) et 2 pixels avec une densité brute recommandée de 140 individus / ha soit (50 logements/ha).

□ Périmètre d'étude

Le secteur d'étude, situé au Nord de Toulouse, au Nord du périurbain et en contact avec les communes de Launaguet et l'Union.

Traduit dans le SCoT approuvé le 27 avril 2017 par le périmètre de cohérence urbanisme 3 et 4, ce territoire situé en Ville intense est structuré par :

- Le Boulevard Florence Arthaud, permettant la circulation de transport en commun en site propre et l'échangeur n°13 de Borderouge.
- Le projet d'aménagement Paléficat - Rives de l'Hers, projet d'intérêt pour Toulouse Métropole.



Lecture du grand territoire au regard Plan de Déplacements Urbains

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le

ID : 051-213102825-20250408-DEL22025030-DE

Le projet de Paléficat est identifié dans le Plan de Déplacements Urbains (2012) en vigueur dans le contrat d'axe n°3 situé autour du projet de Boulevard Urbain Nord.

Le Plan de Déplacements Urbains en vigueur (daté de 2012 et aujourd'hui en cours de révision) met en perspective les enjeux de cohérence urbanisme / transport en reprenant à son compte la prescription du SCoT sur la nécessité de réaliser un document de cohérence urbanisme / mobilité pour répondre à ces enjeux.

Aujourd'hui, en raison de son questionnement, ainsi qu'au regard des orientations liées à la réduction de la consommation foncière inscrites dans le projet de PLUiH, le projet de Boulevard Urbain Nord tel qu'il avait été retranscrit dans les différents documents de planification nécessite d'être repensé.

Toutefois, le principe de cohérence urbanisme / mobilité reste d'actualité tant en termes d'extension urbaine qu'en termes de renouvellement urbain.

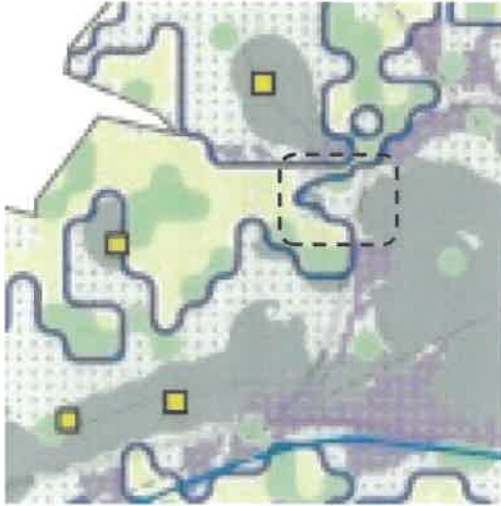


Le périmètre de cohérence / transport dans la 1^{ère} révision du SCoT approuvé le 27 avril 2017



Lecture du grand territoire au regard du PLUi-H arrêté

Le secteur de Paléficat est identifié comme une poche au sein de l'armature urbaine au PLUi-H arrêté le 20 juin 2024.



Mobiliser l'enveloppe urbaine pour limiter l'étalement urbain



Développer la mixité des fonctions au sein de l'enveloppe urbaine

Prioriser le développement dans les secteurs préférentiels

Permettre l'évolution des espaces urbanisés

Adapter les milieux urbains au changement climatique

Accompagner le dynamisme économique



Structurer le développement économique autour des campus d'excellence

Impulser le renouvellement et la recomposition des espaces économiques les plus stratégiques

Eléments de repère

Centre ville

Réseau de voiries principales

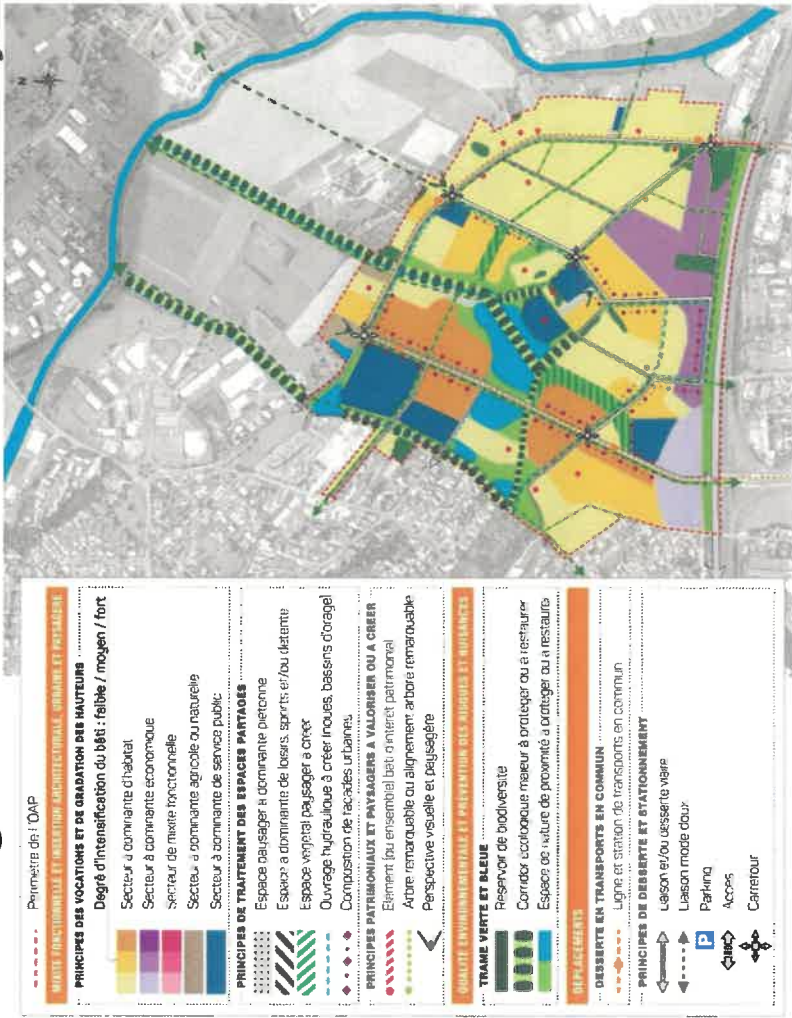
Réseau ferré

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 031-213102825-20250408-DEL22025030-DE



L'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmations) met en exergue la qualité patrimoniale, paysagère et environnementale à protéger ou à restaurer du secteur. Cette prise en compte permet d'identifier les lieux d'accueil de logements, d'activités économiques et d'implantation des équipements publics dans le respect et l'accompagnement des tissus bâtis et viaires existants.



Synthèse

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 031-213102825-20250408-DEL22025030-DE



Les documents de planification intègrent sur ce secteur le projet de Paléficat - Rives de l'Hers

Le Boulevard Florence Arthaud, voie multimodale, axe de transports en commun en site propre et support de modes actifs a été réalisé en 2016 pour desservir le secteur et accompagner son développement. Il sera également complété par la mise en service du REV 5. Colonne vertébrale de la future urbanisation, **il devra accueillir une offre de transport en commun adaptée.**

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 031-213102825-20250408-DEL2025030-DE

2. Diagnostic et enjeux à l'échelle du périmètre d'étude



Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le
ID : 031-213102825-20250408-DEL22025030-DE



Contexte à l'échelle de l'agglomération



L'entrée de ville « Borderouge »

Le quartier Paléficat comme élément d'une séquence urbaine

- Le quartier Paléficat fait le lien entre les communes du nord et la ville-centre. Cet angle permet de considérer :

- ✓ l'insertion paysagère de l'infrastructure, la valorisation des vues, du patrimoine bâti et naturel,
- ✓ la mise en scène d'«événements» en matière d'espaces publics (places, parvis...),
- ✓ l'atténuation des coupures et des espaces d'inconfort (nœuds routiers, zones économiques peu qualifiées).

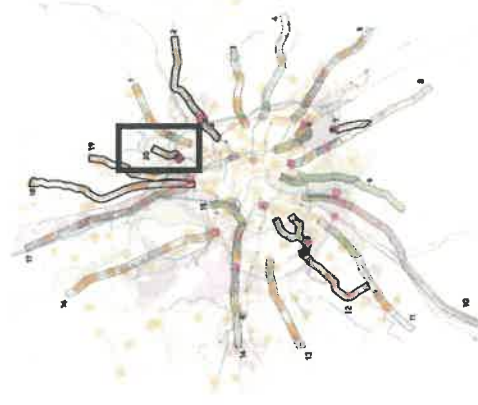


Schéma des entrées de ville. AUAT



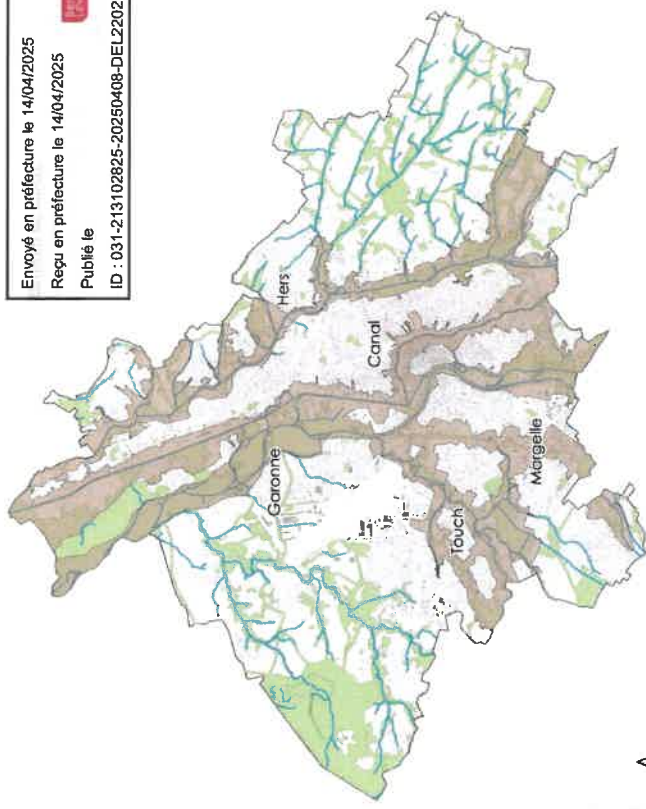


Le Grand parc de l'Hers

Le quartier Paléficat comme l'une des pièces majeures du Grand Parc de l'Hers

- La constitution de franchissements et de liaisons piéton-cycle le long de l'Hers est un enjeu de desserte locale et pour les liaisons inter-quartiers et inter-communales.
- Dans le respect de la réglementation environnementale, le Grand Parc de l'Hers peut supporter des parcours pendulaires et participer à l'offre de mobilité (raboutement sur la ligne A et les bassins d'emplois de l'est métropolitain).

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 
ID : 031-213102825-20250408-DEL2025030-DE



Source : DDTP (2023), DDT31 (2023), Toulouse Métropole (2024)
Réalisation : Toulouse Métropole - Mars 2024

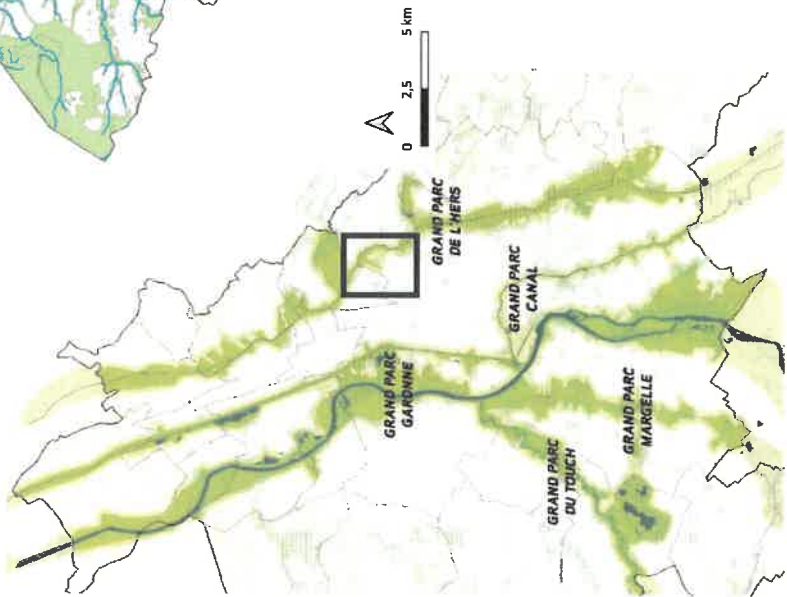


Schéma des grands parcs, AUAT

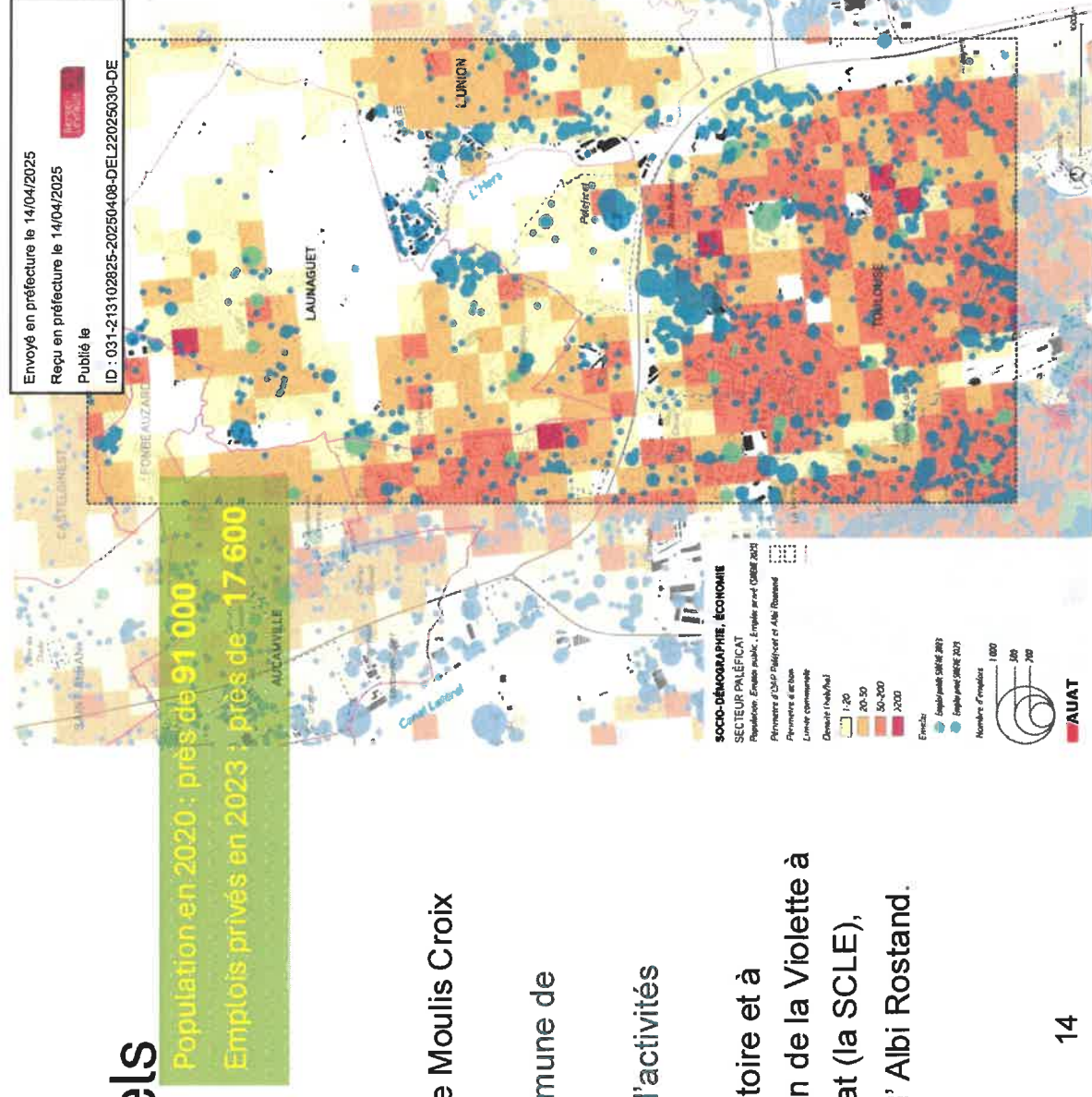


Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le
ID : 031-213102825-20250408-DEL22025030-DE

Contexte et enjeux urbains du secteur

Population et emplois actuels

- Des densités de population plus importantes :
 - ✓ en intra rocade,
 - ✓ dans les récents quartiers toulousains de Moulis Croix Bénite et Grand Selve.
- Une densité de population plus faible sur la commune de Launaguet.
- Une concentration des emplois dans les zones d'activités commerciales et artisanales :
 - ✓ Au nord de la rocade réparties sur le territoire et à proximité de l'opération Paléficat : chemin de la Violette à L'Union, le Triasis à Launaguet et Paléficat (la SCLE),
 - ✓ En intra rocade dans la zone d'activités d'Albi Rostand.



Contexte et enjeux urbains - l'urbanisation dans le secteur

Une urbanisation significative et récente des quartiers voisins sur les 10-15 dernières années :

- Encadré (ZAC, OAP et secteurs de projet)

Réalisé

- ✓ OAP Grand Selve

Projet à venir ou en cours

- ✓ OAP La Violette (460 logements)
- ✓ Les Sablettes à Dortis (Launaguet) (157 logements)
- ✓ OAP Albi Rostand (320 logements)
- ✓ Future ZAC Paléficat (environ 4000 logements à terme dont 2880 logements livrés d'ici 2035)

- Secteur de développement futur

- ✓ Launaguet opération centre-ville (77 logements)
- ✓ Secteur Pépinières à Launaguet (120 logements)

- Potentiel non encadré

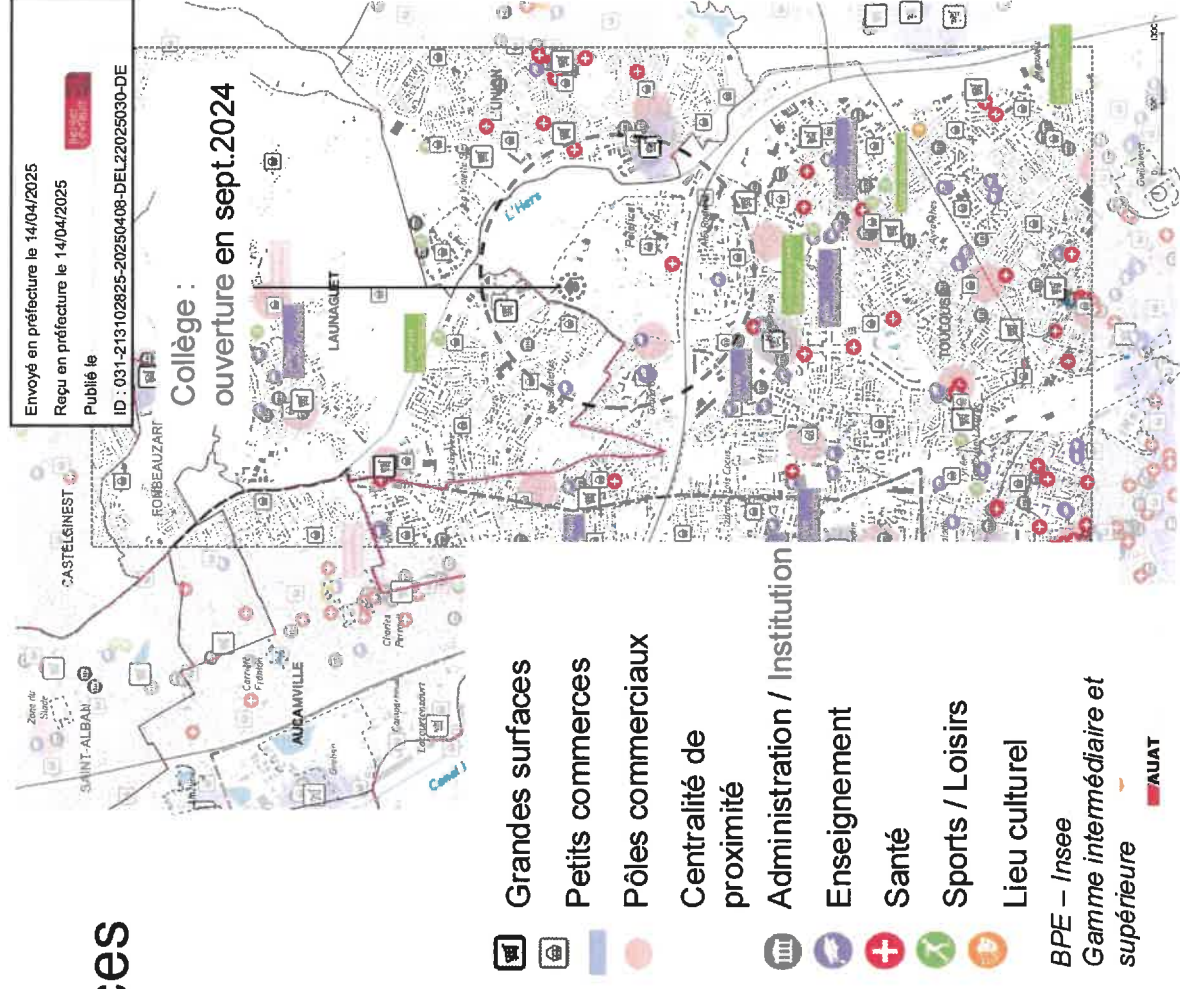
- ✓ D'ici 2035 potentiel de 500 à 700 logements
- ✓ Après 2035, l'étude de densification du PLUiH (Rapport de Présentation livret 1C, annexe 1) révèle un potentiel foncier conséquent qu'il conviendra de mobiliser au regard de la desserte en TC projetée et effectivement réalisée

Source : Toulouse Métropole, décembre 2024



Contexte et enjeux urbains - commerces et équipements

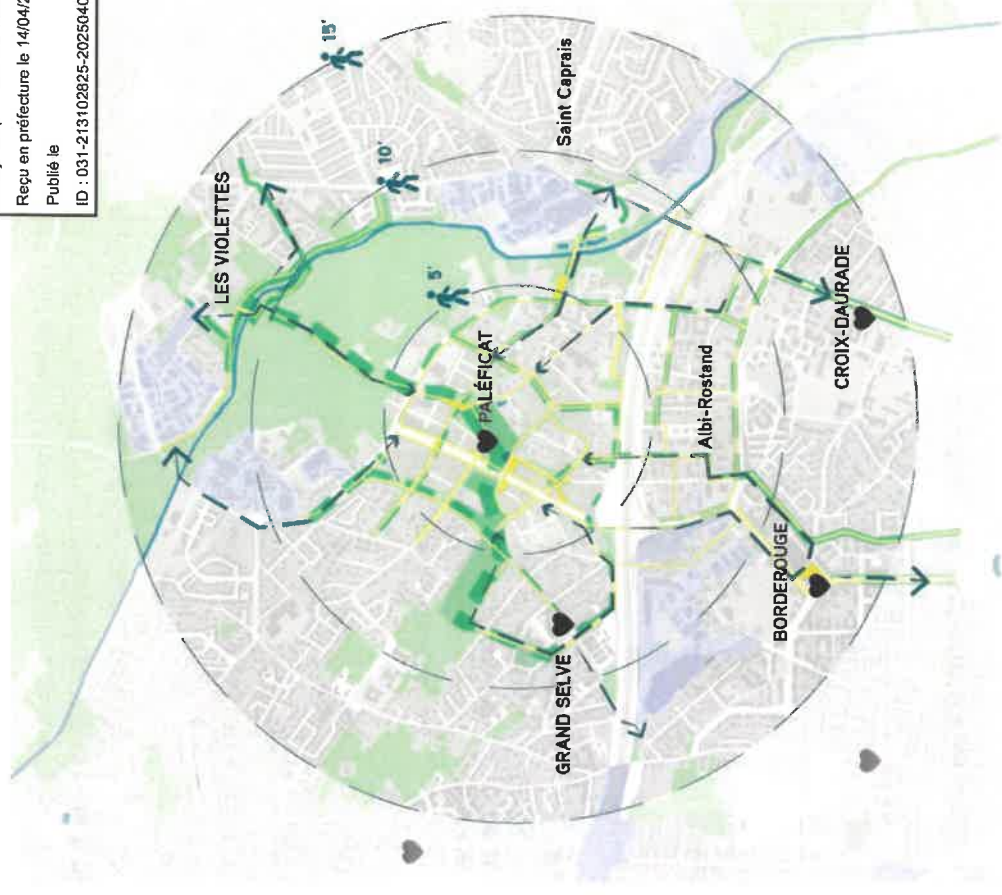
- Secteur au nord de la rocade :
 - ✓ Deux centres - ville Launaguet et L'Union en limite du périmètre d'étude
 - ✓ Absence d'équipements à vocation d'agglomération
 - ✓ Quelques commerces de proximité dans les quartiers
 - ✓ Groupes scolaires
- Borderouge est la centralité du secteur (concentration d'une mixité d'équipements)
- En septembre 2024, ouverture du collège de Paléficat : premier équipement de rayonnement inter-quartier du secteur de Paléficat.



Contexte et enjeux urbains – l'armature urbaine

Le quartier Paléficat comme dernière pièce d'un puzzle

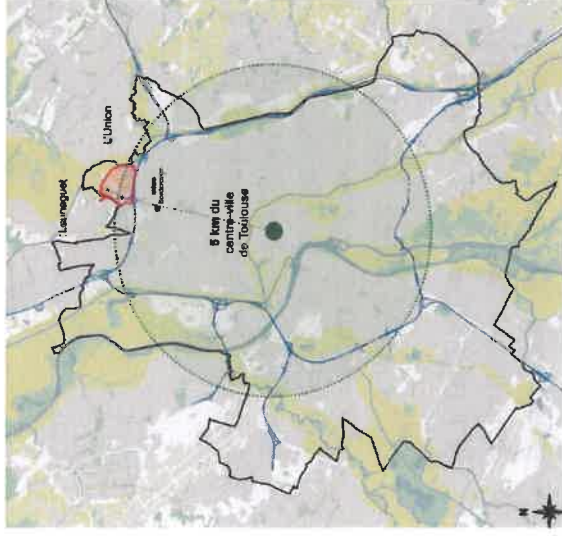
- Il est une pièce nécessaire à l'équilibre urbain du secteur, car il apporte une armature d'espaces publics qui relie les quartiers émergents et les différentes centralités, en leur permettant de faire sens.
- La couture avec les quartiers voisins et l'accessibilité piéton-cycle des différentes aménités (équipements, cœurs de quartiers) sont des enjeux qui dépassent le périmètre de l'opération d'aménagement de Paléficat.





Le projet d'aménagement Paléficat - Rives de l'Hers

Un positionnement stratégique au nord de Toulouse



Vers la création d'un quartier vivant et convivial



Logements :

3700 à 4000 logements à

horizon 2045

Dont 2880 logements sur la période du PLUi-H et une mixité sociale en adéquation.



Activités :

Création d'environ 37 000 m²

d'activités économiques,

commerces et

services avec préservation des secteurs existants.



Equipements publics :

- Un collège,
- Groupes scolaires et espaces enfance/famille,
- Équipements culturels, sportifs et de proximité.

Crédit des illustrations : LA-PA

Les objectifs et ambitions du projet :

- Le développement d'un projet mixte, ouvert sur la ville et connecté à son environnement immédiat,
- Mise en œuvre d'un quartier résilient, en adéquation avec les enjeux du changement climatique,
- Le projet intègre une stratégie bas-carbone, s'appuyant sur :
 - La transition énergétique ;
 - Une stratégie mobilité dédiée pour le développement d'un quartier en cohérence avec les transports en commun performants, un maillage dédié aux modes actifs et le dimensionnement au plus juste du stationnement ;
 - Des méthodes de construction spécifiques (matériaux biosourcés, préserver de la pleine terre, gestion pluviale sans tuyau).



Une stratégie mobilités basée sur 5 leviers

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 031-213102825-20250408-DEL22025030-DE



#1. Déployer un réseau pour les modes actifs
multiplier les perméabilités et désenclaver le quartier pour les modes actifs



#2 Définir une offre en transport en commun performante
déployer une offre capacitaire et attractive dès les premières années du quartier



#3. Dimensionner au plus juste le stationnement
décorréler possession et usage de la voiture - un concept de gestion à concrétiser



#4. Rééquilibrer le partage de l'espace public
assurer l'accessibilité riveraine, repenser le statut de Florence Arthaud et de Virebent



#5. Accompagner le changement de comportements

Nécessité d'agir au sein de l'opération d'aménagement

Nécessité de déployer une offre et des aménagements en lien avec l'opération

Source : Schéma directeur Paléficat - Rives de l'Hers, Oppidea et LA-PA



Programmation et phasage

Opération Paléficat – Rives de L'Hers



Production globale de logements sur foncier maîtrisé : 3000 logements

Temps 1 : 580 logements
Temps 2 : 1020 logements
Temps 3 : 780 logements
Temps 4 : 620 logements

Potential de renouvellement urbain sur foncier non maîtrisé : de 700 à 1000 logements

 **oppidea**

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 
ID : 031-213102825-20250408-DEL22025030-DE

2027 – 2035	
1 880 lgts. projet + 1 000 lgts. urbanisme négocié	
2 880 lgts livrés + Centralité commerces proximité 2 groupes scolaires + collège livré en 2024 3 silos Équipements publics et sportifs	
> 2035	
1 120 lgts. projet + 0 lgts. urbanisme négocié	
1 120 lgts livrés 1 silo Équipements publics Activités	

Total logements :
env. 4 000 logements

Source : Schéma Directeur Paléficat - Rives de l'Hers, Oppidea et LA-PA



Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le



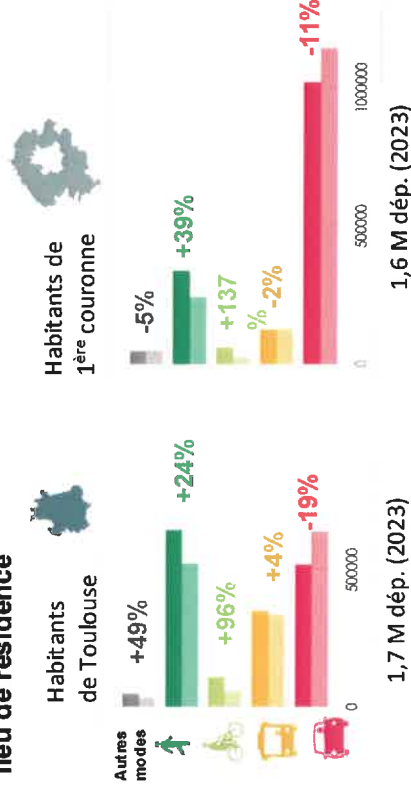
ID : 031-213102825-20250408-DEL22025030-DE

Contexte et enjeux mobilités

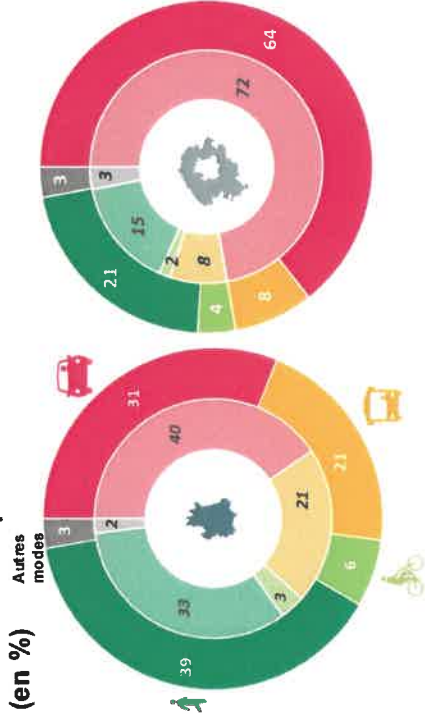


Principales évolutions de comportement de mobilité entre 2013 et 2023 à Toulouse et en 1^{ère} couronne (EMD 2013 et EMC² 2023)

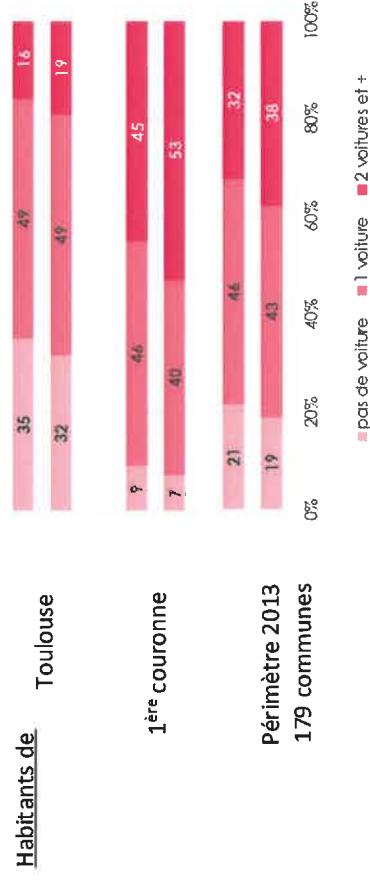
Evolution du nombre de déplacements selon le mode et le lieu de résidence



Evolution des parts modales selon le lieu de résidence (en %)



Evolution de la motorisation des ménages selon le lieu de résidence

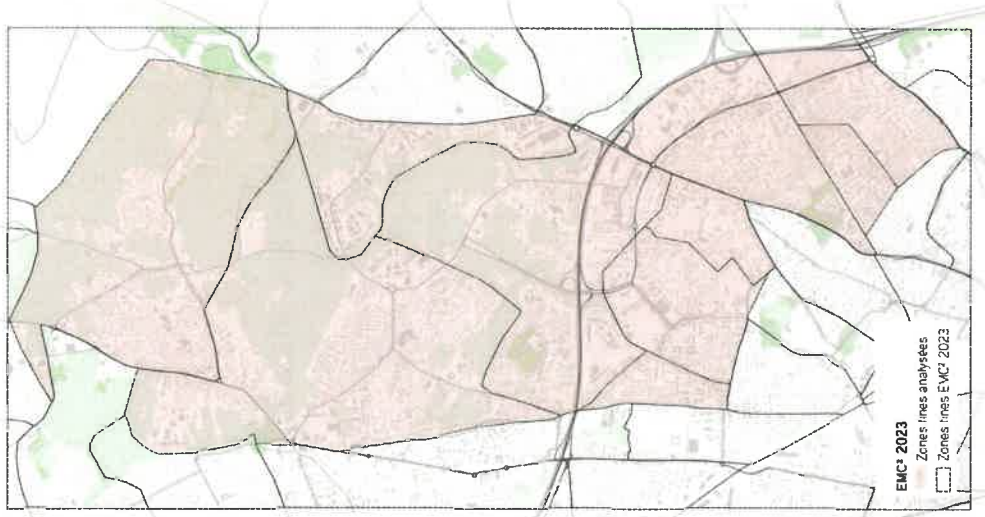


- Evolutions des comportements de mobilité des résidents de Toulouse et de la 1^{ère} couronne en faveur des modes alternatifs à la VP

- ✓ Une baisse historique de l'usage de la voiture et de la motorisation des ménages ...
- ✓ ...Au profit des modes actifs
- ✓ 860 m est la distance moyenne parcourue à pied des Toulousains qui a augmentée de + 8% (pour les habitants de TM : 870 m en moyenne et + 10%)



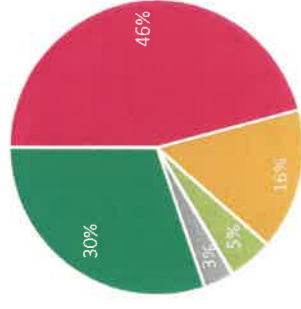
Les habitudes de déplacements – Périmètre d'étude



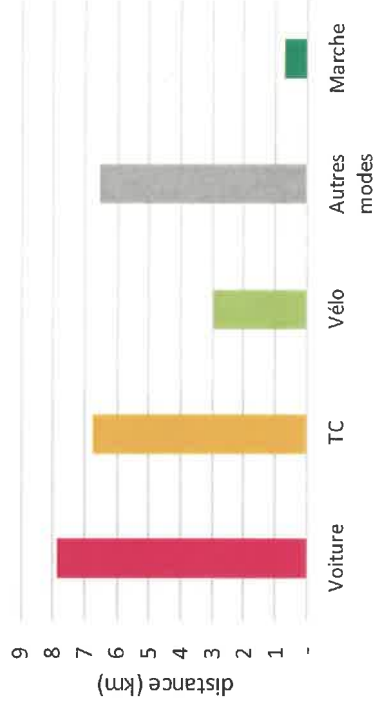
• Part modale et distance des déplacements journaliers depuis et vers le périmètre étudié (donnée – EMC² 2023).

- ✓ La majorité (51%) des déplacements réalisés en modes alternatifs à la voiture
- ✓ De nombreux déplacements réalisés à pied (30%)
- ✓ Distance parcourue en transports en commun (environ 6,8 km) à peine plus faible que celle parcourue en voiture (7,8km)

Part modale des déplacements depuis et vers le périmètre



Distance moyenne d'un déplacement





Mobilités

Une accessibilité routière aisée

- Un contexte favorable à l'usage de la VP avec un accès direct à la rocade
- En l'absence, de mesures d'accompagnement vers une mobilité alternative à l'usage de la voiture individuelle des premiers habitants du futur projet de ZAC Paléficat - Rives de l'Hers, il existe un risque d'aggravation de la congestion du secteur aux heures de pointe.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le



ID : 031-213102825-20250408-DEL2025030-DE



Echangeur de Borderouge

Heure de pointe matin 8h00 -
9h00 un mardi ou un jeudi





Mobilités

Espace public apaisé

- Aujourd'hui

Toulouse :

- ✓ ensemble du réseau de voirie limité à 30 km/h, sauf ponctuellement zones autorisées à 50 km/h

Ensemble du linéaire dans le périmètre étudié, en cumulé :

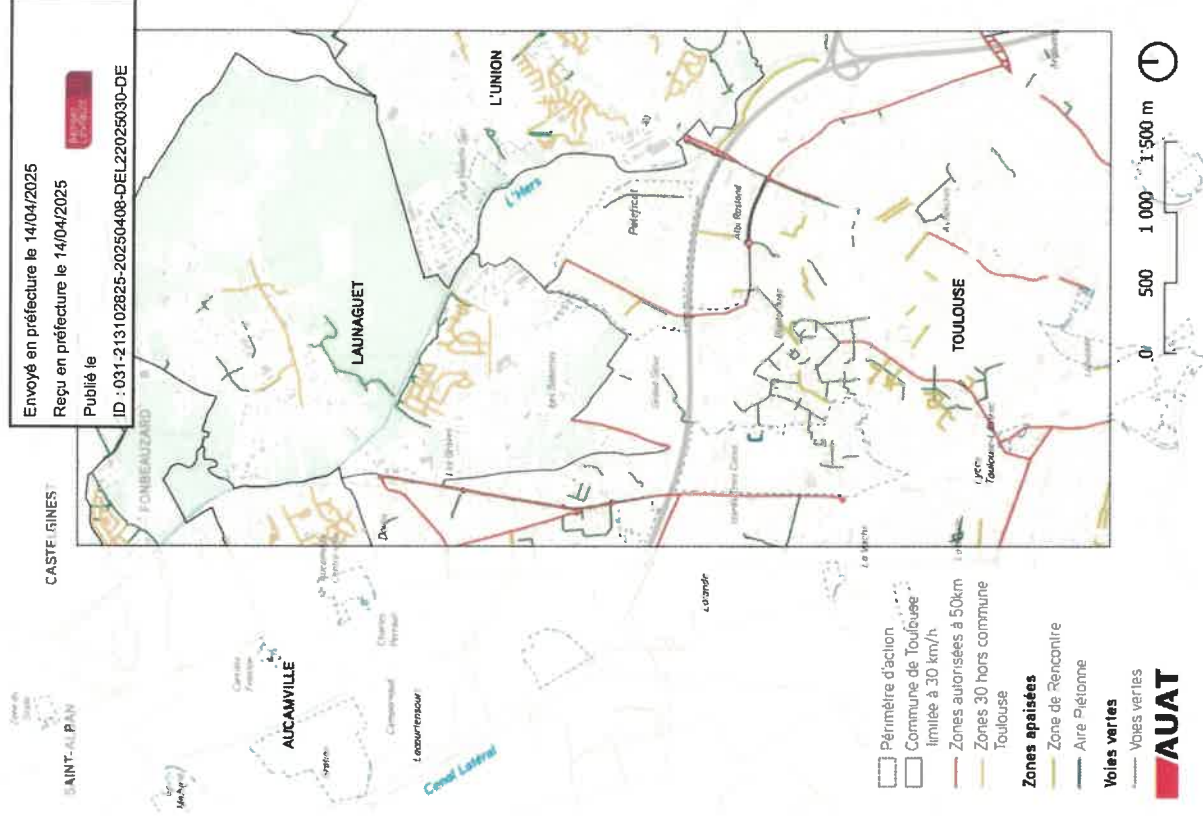
- ✓ 19 km de zones autorisées à 50km/h (dans la commune de Toulouse)
- ✓ 19,5 km de zones 30 (hors commune de Toulouse)
- ✓ 7 km de zones apaisées

- Demain

A l'étude: Ville à 30km/h et extension des zones 30 :

- ✓ L'Union,
- ✓ Launaguet,
- ✓ ...

Nouveaux espaces publics de l'opération d'aménagement Paléficat - Rives de l'Hers



Mobilités

Le réseau cyclable actuel et à venir

- Un réseau cyclable déjà développé à consolider
- 6 projets de Réseau Express Vélo (REV) irriguent le périmètre d'étude dont la partie de l'itinéraire prévue d'ici 2026 du REV 5 nord entre l'Hers et le centre-ville de Toulouse via Borderouge et s'appuyant sur le Bd. Florence Arthaud



D64 Chemin Virebent : voie verte avec franchissement de route marqué et dissocié du passage piéton



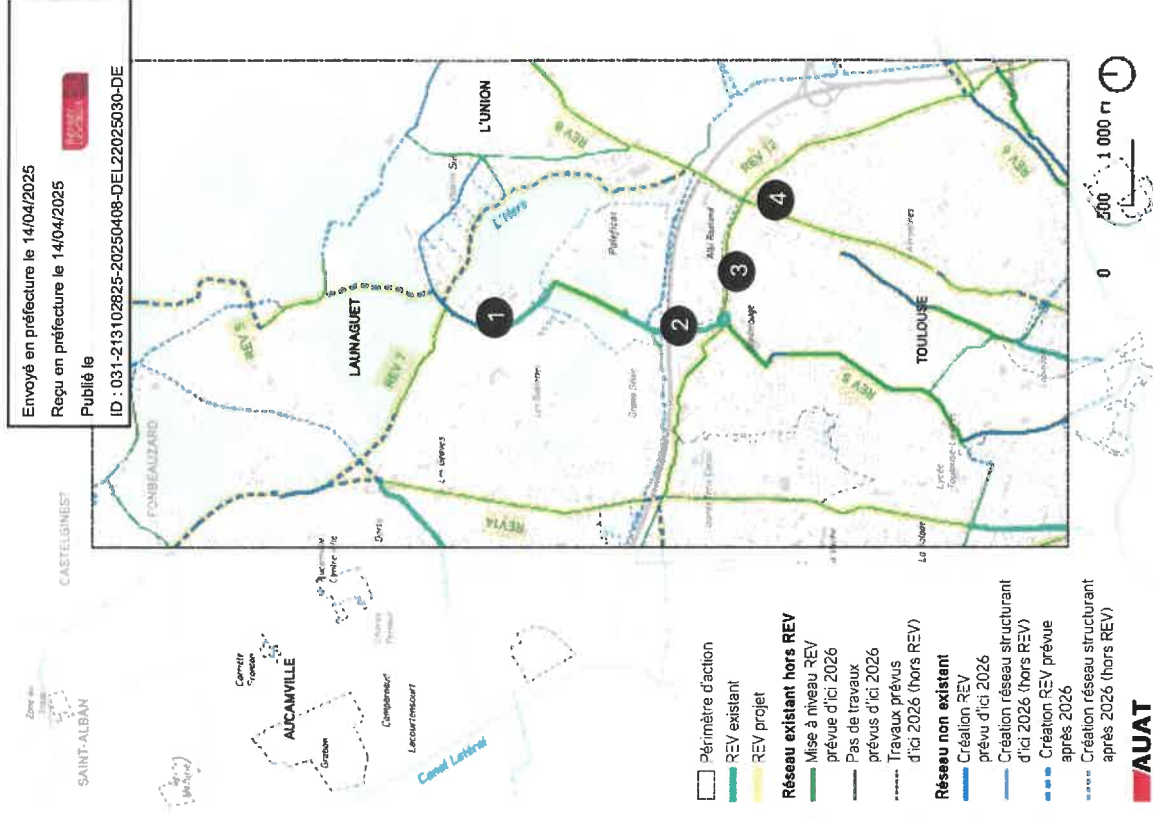
Boulevard Florence Arthaud



Boulevard André Netwiller – Carrefour Aménagé mais discontinuité d'aménagement



Route d'Albi : bande cyclable étroite et discontinue



Mobilités

Le réseau de transport en commun actuel

- Lignes desservant Paléficat

- ✓ Ligne 33 Argoulets – Gratentour

- Gravette** fréquence 30 min correspondance

Lignes A (Argoulets) et B (Borderouge) et Lincéo 9 - 5h55 - 20h15

- ✓ Ligne 42 Borderouge - Saint-Jean

Clinique de L'Union fréquence 17 min correspondance Ligne B (Borderouge) - 0h00 - 21h00

- ✓ Ligne 114 Borderouge – Paléficat via Albi Rostand correspondance

Ligne B (Borderouge) - 13 courses /jour - 0h35 - 19h15

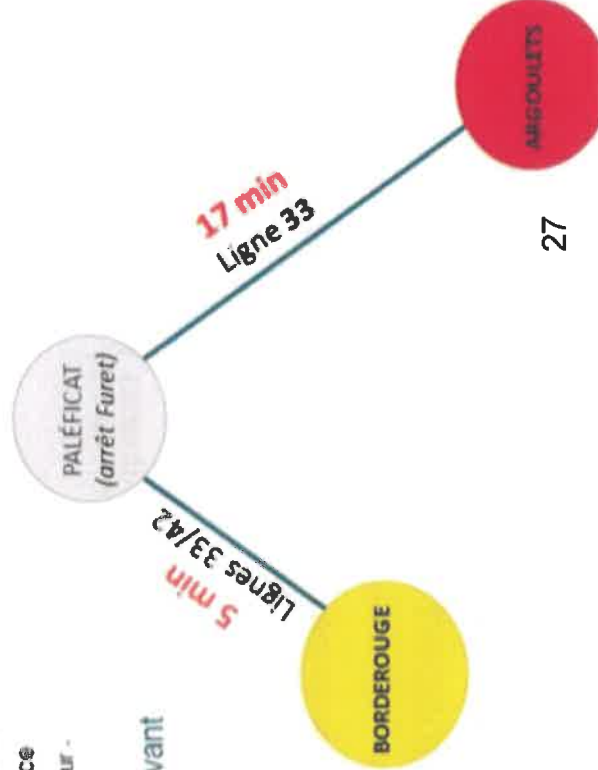
- Nombreuses lignes desservant le périmètre d'étude

- ✓ Metro B
- ✓ Metro A
- ✓ Lincéo 9
- ✓ Ligne 19
- ✓ Ligne 26
- ✓ Ligne 39
- ✓ Ligne 40
- ✓ Ligne 41
- ✓ Ligne 43
- ✓ Ligne 60
- ✓ Ligne 73
- ✓ Ligne 76

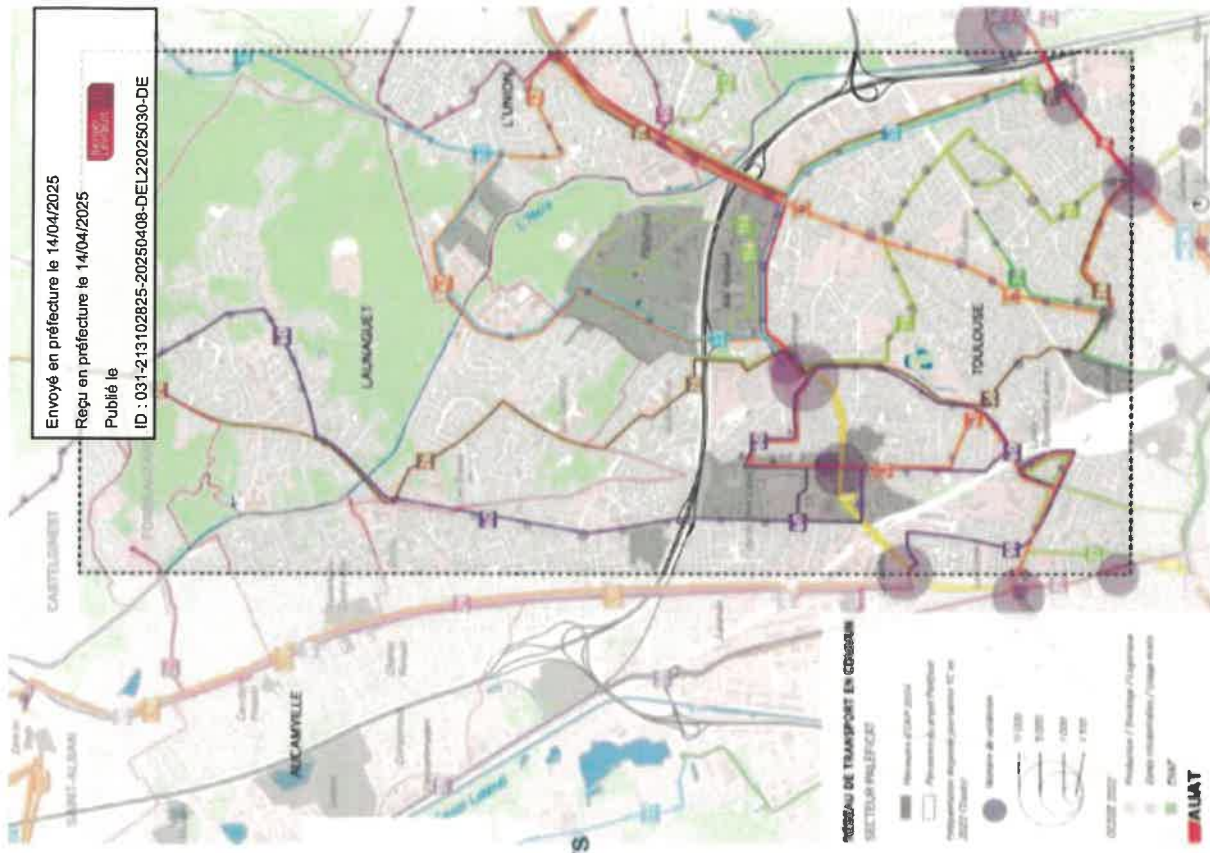
127 courses non coordonnées au niveau du site propre du Bd Florence Arthaud

1,5 km de site propre bus aménagé entre le chemin Virebent et la station de métro Borderouge

Fiabilité du temps de parcours



27

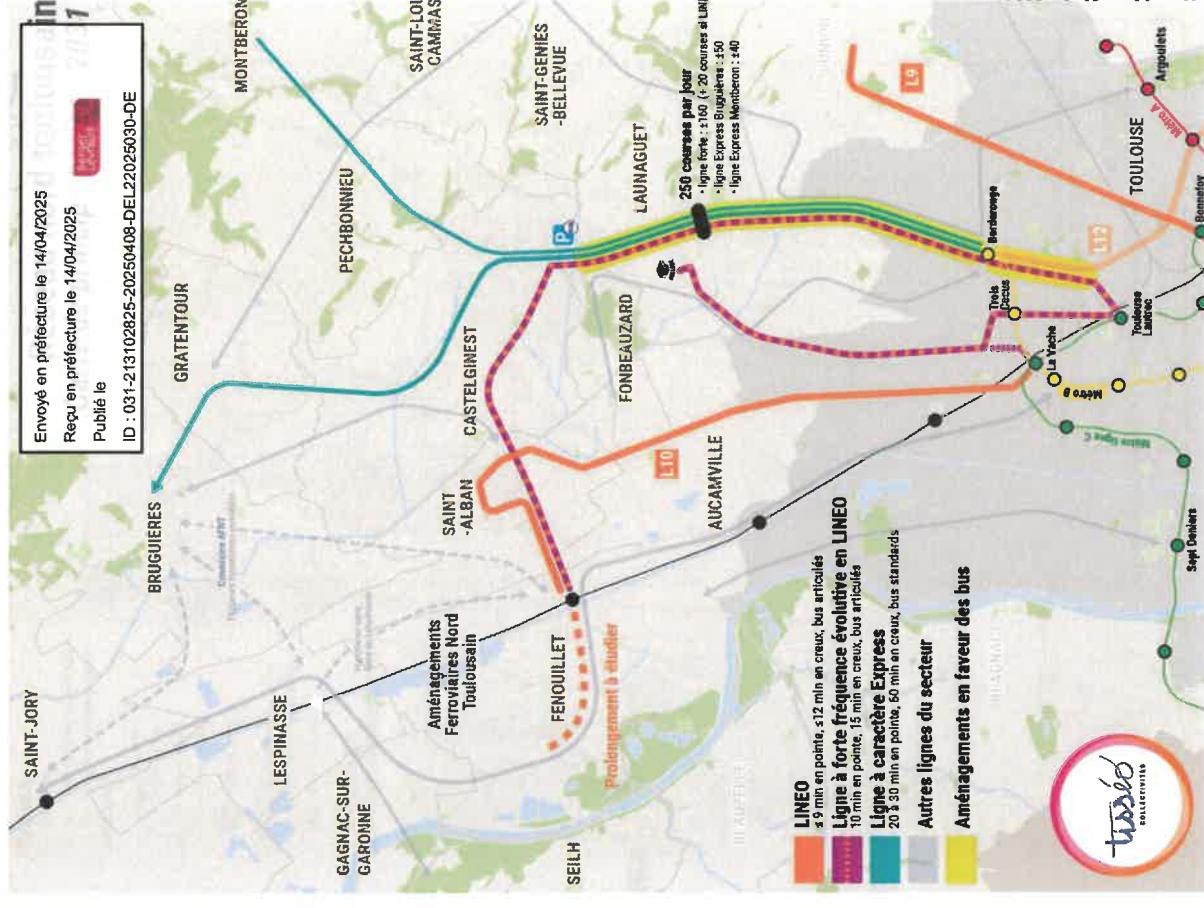




Mobilités

Le réseau de transport en commun – les projets

- Projets programmés
 - ✓ **Ligne C du métro**, stations concernées: La Vache et Toulouse Lautrec
 - ✓ Aménagements Ferroviaires du Nord Toulousain (AFNT)
 - ✓ **Pôle d'Echange Multimodal La Vache** : Ligne B + Ligne C + Gare AFNT + gare Bus + Parc relais
 - ✓ **Linéo 12** : Borderouge – Roseraie - Montaudran
 - ✓ Aménagement d'un **site propre bus sur le chemin Virebent** entre le rond-point du Triasis et Bd Florence Arthaud
- Projets à l'étude
 - ✓ **Voie Nord : Aménagements en faveur des bus depuis l'entrée nord de Launaguet jusqu'au Triasis** accompagnés d'une restructuration du réseau de bus avec pour principe en desserte du Paléficat les lignes suivantes :
 - Une ligne de Fenouillet gare – Castelginest- Launaguet –Paléficat- Borderouge- Toulouse Lautrec à **forte fréquence (toutes les 10 minutes) évolutive en Linéo**
 - Deux lignes à caractère Express depuis soit Bruguères soit Montberon jusqu'à Borderouge
 - + lignes 33 et 42 actuelles
 - **Soit au total : 377 courses au niveau du Bd Florence Arthaud**
 - ✓ **Aménagements en faveur des bus sur le chemin de Virebent à l'est du Bd Florence Arthaud**, prévu dans le projet Paléficat en lien avec le son développement. Aujourd'hui, pas de renforcement significatif envisagé de la fréquence de la ligne 114



Enjeux de mobilités pour le secteur

- **Accompagner les changements de pratiques de mobilité** dans un contexte favorable à l'usage des modes alternatifs à la VP
- **Développer et renforcer le réseau cyclable entre les cœurs de quartier**
 - ✓ Mettre en service le réseau d'agglomération de niveau 1 (dont REV 5) et 2
 - ✓ Rechercher la continuité, la lisibilité et la sécurité des aménagements existants et futurs
- **Comblent le besoin existant de TC dans le nord Toulousain** (Castelginest, Saint-Alban, Launaguet...), auquel se rajoute l'opération Paléficat (env 4 000 logts après 2035)
 - ✓ Desservir, relier, coordonner les lignes,
 - ✓ Améliorer, compléter le réseau actuel
 - ✓ Renforcer l'offre TC au niveau du Paléficat
- **Connecter le quartier du Paléficat en TC et en REV au réseau TC structurant** : aux 3 lignes de métro et la gare AFNT la plus proche
- **Coordonner la nouvelle offre TC au développement de l'urbanisation**
 - ✓ Un développement urbain qui arrive presque en même temps que l'amélioration de la desserte TC (2029 1^{ers} logements et horizon voie Nord : 2031)
 - ✓ Dans un premier temps développer l'urbanisation autour du Bd Florence Arthaud support d'un site propre bus et d'aménagements cyclables
 - ✓ Nécessité d'adapter l'offre de TC de l'Est du quartier du Paléficat via le futur aménagement en faveur des bus sur l'est du chemin Virebent envisagé dans le programme de la ZAC
- **Veiller à mettre en place et à coordonner la stratégie mobilité établie pour la ZAC dès le lancement**
 - ✓ Accompagner et desservir au mieux l'arrivée de nouveaux habitants : stationnement, TC, modes actifs...



3. Vers un scénario cible

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 031-213102825-20250408-DEL2025030-DE



Un enjeu majeur pour le Nord toulousain, en adéquation avec le développement du projet Paléficat - Rives de l'Hers

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

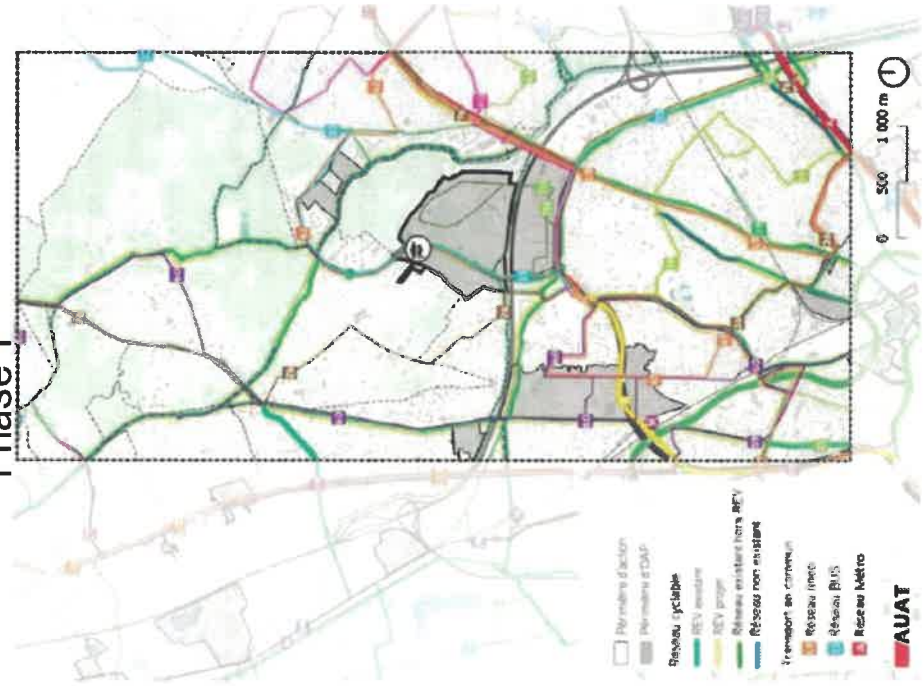
Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 031-213102825-20250408-DEL2025030-DE



Phase 1



Phase 2



Phase 3



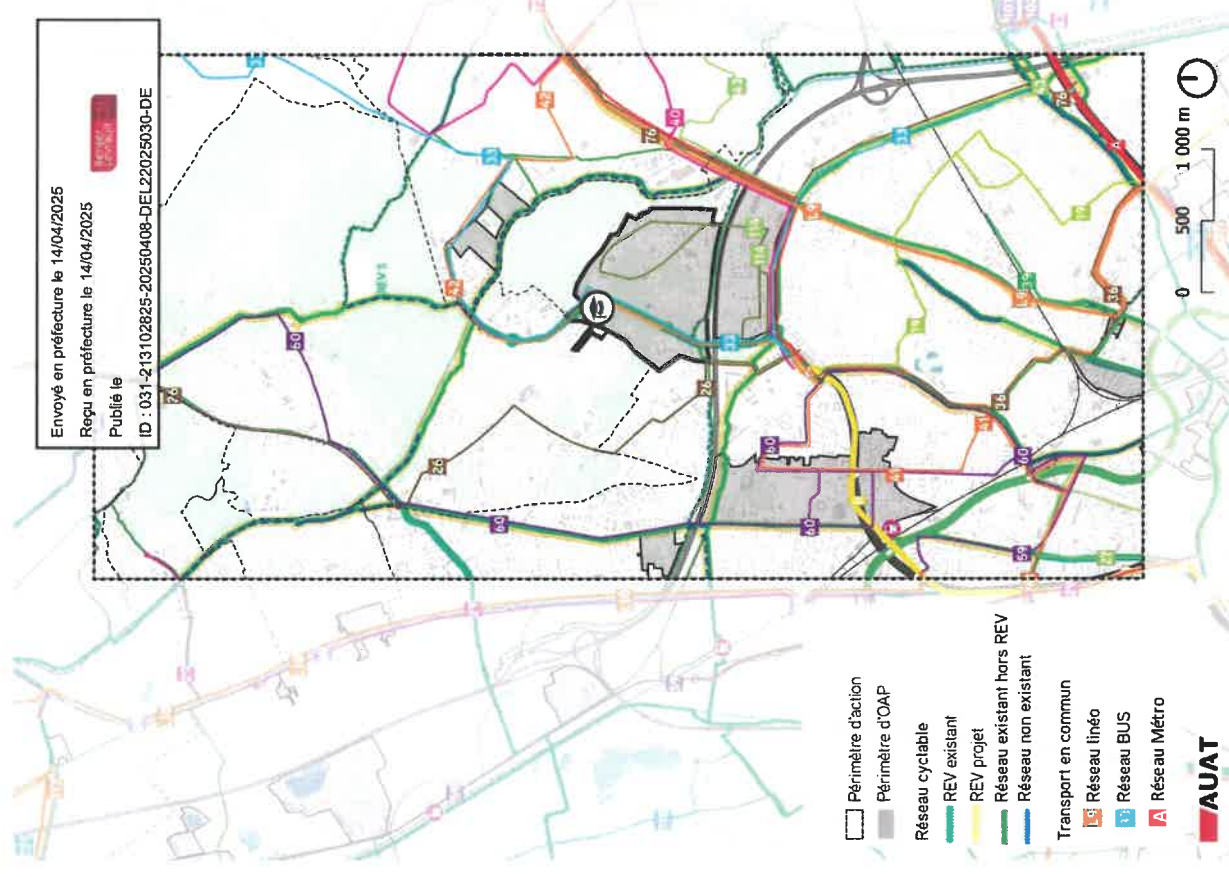
Phase 1 : existant et ouverture du nouveau collège (2024 - 2025)

Urbanisme

- Ouverture du collège Paléficat en septembre 2024
- Poursuite de la concertation avec les habitants du quartier du Paléficat,
- Création de la ZAC
- Livraison opération les Sablettes, à Doris Launaguet (157 logements)

Mobilité

- S'appuyer notamment sur :
 - ✓ les infrastructures existantes : site propre bus, bandes et pistes cyclable sur Florence Arthaud,
 - ✓ programmées (d'ici 2026) : site propre et REV 5 partie ouest du chemin de Virebent (Triasis/ Florence Arthaud)
- Adaptation des horaires des lignes actuelles pour desservir le collège (L33, L42 et L114)
- Poursuite des études sur la voie Nord (dont réflexion sur amplitude de la ligne à forte fréquence)
- Lancement d'une étude sur l'adaptation du réseau TC en phase intermédiaire 2029 - 2031, période avant mise en service voie nord et début de l'urbanisation de la ZAC
- Lancement étude localisation des arrêts bus au regard du développement urbain programmé de la ZAC
- Améliorations des traversées piétonnes et des aménagements piétons vers le collège
- Poursuite du développement du réseau cyclable inscrit dans le plan programme pluriannuel d'investissement (PPIM)
- Etude d'un plan guide définissant la stratégie multimodale de raccordement des espaces publics des quartiers limitrophes à ceux de la ZAC dont prioritairement l'amélioration et l'intensification du maillage piéton pour rejoindre les arrêts de bus.



Phase 2 : 2025 - 2035

Urbanisme

• Encadré :

ZAC Paléficat - Rives de l'Hers : un ensemble de **2880** logts (1 880 projet + 1 000 Urbanisme Négocié -UN-), divisés en 3 sous-phases :

- 2027-2028 : 590 logts + 360 logts UN *en production*
- 2029-2031 : 1 100 logts + 720 logts UN *livrés*
- 2031-2035 : 780 logts + 280 logts UN *livrés*

+

OAP Albi Rostand / OAP la Violette sud/ moitié de l'OAP Izard : environ **900** logements

+

• Secteurs de développement futur :

Launaguet centre-ville : **77** logements
Launaguet Pépinières : **120** logements

• Potentiel non encadré :

Renouvellement secteur (encadré en rouge) : potentiel estimé à environ **500 à 700** logements

Source : Toulouse Métropole

- 2 premières phases de l'opération du Paléficat à réaliser autour du bd Florence Arthaud
- La faisabilité d'inscrire de nouvelles normes de stationnement adaptées à la stratégie de mobilité de la ZAC au regard de l'offre en TC projetée et effectivement déployée sera étudiée dans le cadre d'une évolution du document d'urbanisme

Mobilité

- 2028 : Mise en service de la ligne C
 - 2032: Mise en service AFNT
 - 2029-2031 : Mise en place des mesures d'adaptation du réseau TC de la phase intermédiaire (cf. conclusions étude phase précédente)
 - 2031 : Mise en service des aménagements de la voie Nord avec les 3 lignes de bus prévues sur un itinéraire protégé de la circulation générale dont une ligne (fréquence toutes les 10 minutes) évolutive vers un Linéo à terme
- 3 977** **logts. Livrés** + **700** **logements potentiels** Soit **4 677** **logements**
- Connexions directes avec : Linéo 10 (gare de Fenouillet), AFNT , Métro lignes A (Argoulets), B (Borderouge), C (Toulouse Lautrec)*
- Relocalisation potentielle d'un ou des arrêts de bus pour correspondre au contexte urbain de la ZAC
 - Poursuivre l'amélioration de l'attractivité de la desserte TC en vue du développement urbain au-delà de 2035 (Est de la ZAC et quartiers limitrophes) et aménagements en faveur de la circulation des bus sur l'est du chemin Virebent prévus dans la ZAC
 - Développement progressif du maillage piéton/cycle dans la ZAC + raccordement aux espaces publics des quartiers limitrophes (dont liaisons de rabattement vers arrêts de bus)
 - Déploiement progressif du réseau vélo dont réseau structurant d'agglomération
 - Mise en place progressive des mesures de maîtrise du stationnement privé et public



Phase 3 : au-delà de 2035

Urbanisme

Encadré :

ZAC Paléficat - Rives de l'Hers :

Livraison de **1 120** logements

Soit total de opération de logements dans la ZAC de 4 000 logements

Non encadré :

L'étude de densification du PLUiH* révèle un potentiel foncier conséquent qu'il conviendra de mobiliser au regard de la desserte en TC projetée et effectivement réalisée

* Source : Rapport de Présentation livret 1 C, annexe 1 du PLUi-H, Toulouse Métropole

1 120

Lgts. ZAC livrés

+

potentiel à définir

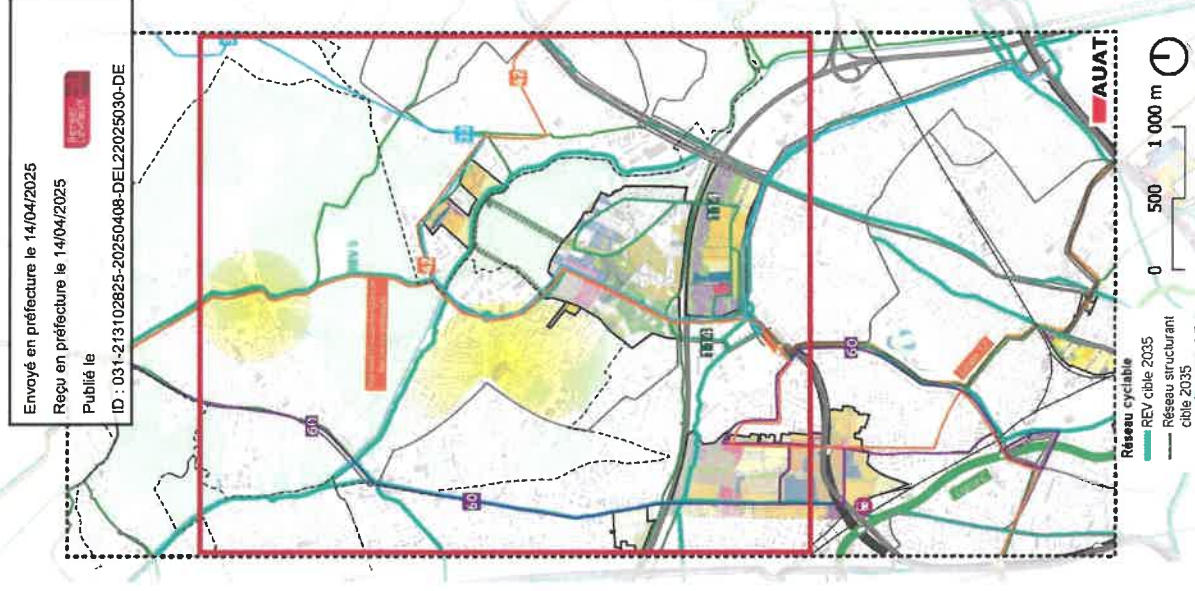
Soit

1 120

logements au minimum

Mobilité

- Livraison des aménagements en faveur des bus et des vélos du chemin Virebent Est
- Amélioration de l'offre TC de l'Est de la ZAC
- Une étude à mener, liée au secteur nord avec un bilan (AFNT, bus, métro), qui pourrait conduire au renforcement de l'offre de transport collectif compte tenue du développement urbain (mode structurant : métro ? Tram ? Linéo ?...)



Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 031-213102825-20250408-DEL2025030-DE

4. Déclinaison du projet de cohérence urbanisme / mobilité

Court terme : 2024 - 2025

Actions en cours :

- Ouverture du collège de Paléficat
- Poursuite de la concertation avec les habitants de Paléficat
- Création de la ZAC
- Mise en service du REV 5 le long du Bd Florence Arthaud
- Prise en compte de l'existant : continuité TCSP vers Triasis

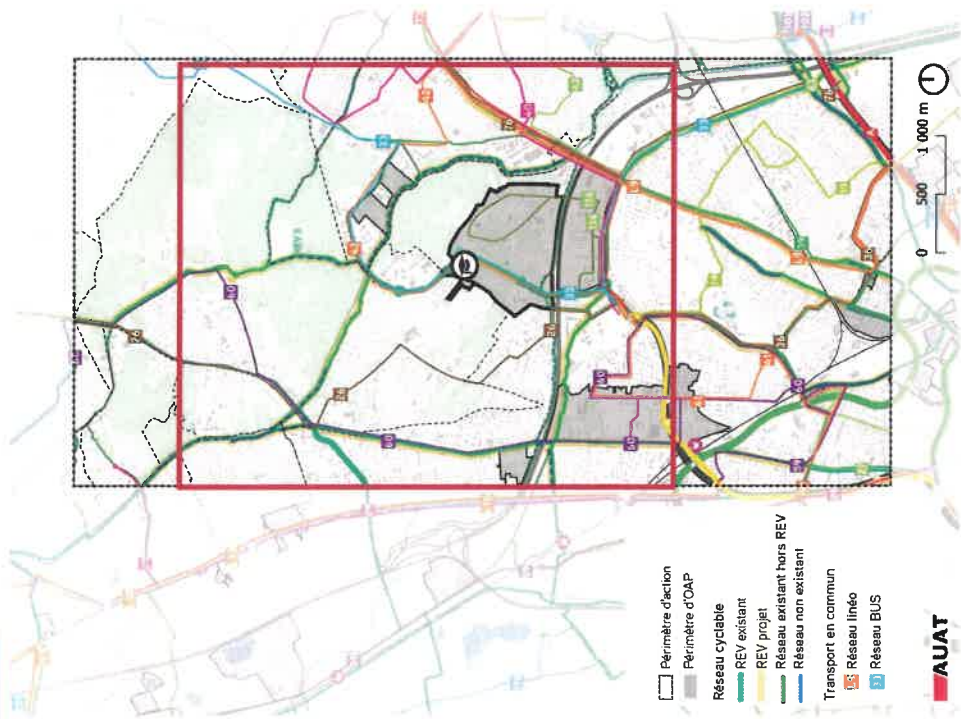
Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

14/04/2025

ID : 031-213102825-20250408-DEL22025030-DE



Court terme	
Individus (population + emplois privés) sur périmètre rouge	52 000* + équipements nouveaux : ouverture du collège
Projets de mobilités	- Adaptation des horaires des lignes actuelles pour desservir le collège (L33, L42 et L114) ➡ Lancement d'une étude sur l'adaptation du réseau TC en phase intermédiaire 2029 - 2031, période avant mise en service voie nord et début de l'urbanisation de la ZAC - Lancement étude localisation des arrêts bus au regard du développement urbain programmé de la ZAC - Améliorations des traversées piétonnes et des aménagements piétons vers le collège - Poursuite du développement du réseau cyclable inscrit dans le plan programme pluriannuel d'investissement (PPIM)
Planification urbaine et études à mener	- Poursuite des études opérationnelles de Paléficat, dans sa programmation logements, activités et équipements publics, notamment en vue du dossier de création de la ZAC - Etude d'un plan guide définissant la stratégie multimodale de raccordement des espaces publics des quartiers limitrophes à ceux de la ZAC dont prioritairement l'amélioration et l'intensification du maillage piéton pour rejoindre les arrêts de bus - Poursuite des études sur la voie Nord (dont réflexion sur amplitude de la ligne à forte fréquence)

*Source AUAT

Moyen terme : 2025- 2035

Éléments déclencheurs :

- Urbanisation de Paléficat qui progresse (avec la liv
- Modification du PLUI-H de Toulouse Métropole
- Mise en service de la ligne C, AFNT et de la voie Nord

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/04/2025
ID : 031-213102825-20250408-DEL22025030-DE

Moyen terme	
Individus (population + emplois privés) sur périmètre rouge	64 300* + équipements nouveaux au sein de la ZAC du Paléficat (*) population et emplois privés actuels + [Nombre de logts provisionnels livrés dans la phase x 2,2 taille moyenne des ménages (les 2 éléments fournis par TM) x 1,2 emploi/population]
Projets de mobilités	• 2028 : Mise en service de la ligne C • 2032: Mise en service AFNT • 2029-2031 : Mise en place des mesures d'adaptation du réseau TC de la phase intermédiaire (cf. conclusions étude phase précédente) • 2031 : Mise en service des aménagements de la voie Nord avec les 3 lignes de bus prévues sur un itinéraire protégé de la circulation générale dont une ligne (fréquence toutes les 10 minutes) évolutive vers un Linéo à terme • Connexions directes avec : Linéo 10 (gare de Fenouillet), AFNT , Métro lignes A (Argoulets), B (Borderouge), C (Toulouse Lautrec) • Relocalisation potentielle d'un ou des arrêts de bus pour correspondre au contexte urbain de la ZAC • Etude sur l'amélioration de l'attractivité de la desserte TC en vue du développement urbain au-delà de 2035 à inscrire dans le futur Plan de Mobilité et étude des aménagements en faveur de la circulation des bus sur l'est du chemin Virebent prévus dans la ZAC • Développement progressif du maillage piéton/cycle dans la ZAC + raccordement aux espaces publics des quartiers limitrophes (dont liaisons de rabattement vers arrêts de bus) • Déploiement progressif du réseau vélo dont réseau structurant d'agglomération • Mise en place progressive des mesures de maîtrise du stationnement privé et public • Réalisation des 2 premières phases de l'opération de Paléficat autour du bd Florence Arthaud et début de la 3e phase, • La faisabilité d'inscrire de nouvelles normes de stationnement adaptées à la stratégie de mobilité de la ZAC au regard de l'offre en TC projetée et effectivement déployée sera étudiée dans le cadre d'une évolution du document d'urbanisme.
Planification urbaine et études à mener	



Long terme : au-delà de 2035

Elements déclencheurs :

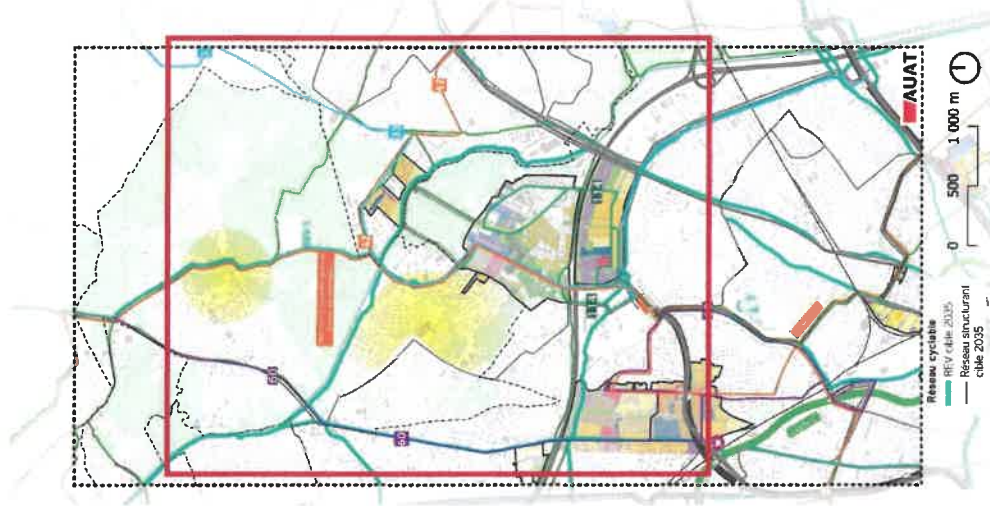
- > Urbanisation de Paléficat qui se poursuit (Phase 1)
- > Requalification de la voirie en faveur des bus et vélos du chemin de Virebent

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 031-213102825-20250408-DEL22025030-DE



Long terme	
Individus (population + emplois privés) sur périmètre rouge	67 300* + potentiel à définir (*) population et emplois privés actuels + [Nombre de logts prévisionnels livrés dans la phase x 2,2 taille moyenne des ménages (les 2 éléments fournis par TM) x 1,2 emploi/population]
Projets de mobilités	• Livraison des aménagements en faveur des bus et des vélos du chemin Virebent Est • Amélioration de l'offre TC de l'Est de la ZAC Mise en œuvre des actions définies dans l' étude d'attractivité de la desserte TC menée dans la phase précédente, liée au secteur nord avec un bilan (AFNT, bus, métro), qui pourrait conduire au renforcement de l'offre de transport collectif compte tenu du développement urbain (mode structurant : métro ? Tram ? Linéo ?...)
Planification urbaine et études à mener	• 2 dernières phases de l'opération du Paléficat à réaliser le long de la rocade, autour du Château et aux abords du Chemin de Virebent • 2035 : Révision ou nouveau PLUI-H

Etude de cohérence urbanisme mobilités de la desserte du projet d'aménagement Paléficat – Rives de l'Hers

Signatures des partenaires

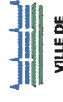
Fait à Toulouse le :



Pour Tisséo
Collectivités

toulouse
métropole

Pour Toulouse
Métropole



VILLE DE
Launaguet

Pour la commune
de Launaguet



MAIRIE DE **TOULOUSE**

Pour la commune de Toulouse